

L'APPEL DES SECOURS

LES DIFFÉRENTS NUMÉROS



18 : sapeurs-pompiers, lorsque des vies sont en danger (blessure grave, incendie, noyade, accident, catastrophe...).



112 : numéro d'urgence valable dans toute l'Union européenne.



114 : numéro national gratuit pour les personnes sourdes ou malentendantes, accessible 24h/24 par SMS, tchat, visiophonie ou fax.



15 : numéro départemental du Samu, pour toute urgence médicale.



17 : police ou gendarmerie, en cas d'accident, de trouble à l'ordre public ou d'infraction nécessitant une intervention immédiate.

QUESTIONS POSÉES PAR L'OPÉRATEUR



• Localisation : adresse complète (numéro, rue, commune)



• Motif : malaise, accident, chute ou incendie ?



• Nombre de victimes : adulte(s) / enfant(s) ?

• État de la victime : conscient(e) ou inconscient(e) ? Respire ou ne respire pas ?

• Incendie : présence de fumée ou de flammes ?

INFORMATIONS DE L'APPELANT (À REMPLIR)



Nom et prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Ville : _____



Numéro de téléphone : _____

Type de logement : Maison individuelle Habitation collective

Étage(s) : _____ Numéro d'appartement : _____ Code d'accès : _____



Risques particuliers : Gaz Hydrocarbures Panneaux photovoltaïques

Garage : Oui Non Voiture : Électrique Thermique